



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 06 MARS 2025

### **OBJET : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PAVILLON 801 POUR ACCUEILLIR LA CANTINE SCOLAIRE – DEMANDES D'URBANISME**

L'an deux mille vingt-cinq et le six Mars à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN.**

#### **Étaient présents :**

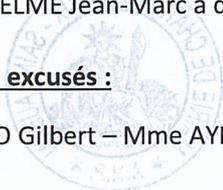
M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –  
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES  
Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme TOUMANI Soréa – M. HERNANDEZ Antoine – M. FAYET Stéphane –  
M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa – M. DELAHAYE Guy – Mme  
ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

#### **Ont donné procuration :**

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à Mme PIERRAT Brigitte  
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René  
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine  
Mme SACCO Virginie a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique  
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

#### **Absents excusés :**

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



***Mme Frédérique BARDIES a été désignée secrétaire de séance.***

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 06 Mars 2025.  
Délibération N° DM\_20250306N025

**OBJET : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PAVILLON 801 POUR ACCUEILLIR LA CANTINE SCOLAIRE – DEMANDES D'URBANISME**

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la séance du 30 Janvier 2025, les membres du Conseil Municipal avaient autorisé le Maire à solliciter les subventions auprès de l'État au titre de la "rénovation énergétique des bâtiments publics, en priorité des écoles".

Monsieur le Maire précise que, pour ce faire, des travaux de restructuration du pavillon 801 pour accueillir la cantine scolaire pour les élèves de l'école Édouard Manceau sont nécessaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les demandes d'urbanisme ainsi que tous les documents nécessaires concernant ce projet.

**OUI CET EXPOSE**, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE** :

➤ **APPROUVE** le Maire à signer les demandes d'urbanisme ainsi que tous les documents nécessaires concernant les travaux de restructuration du pavillon 801 pour accueillir la cantine scolaire de l'école Édouard Manceau.

<p>AFFICHEE LE : .....</p> <p>RETIREE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 2-1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p>   <p>René VILLARD</p>
--	--